

C

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 17/09/2015

### Absents :

- Marie VOULHOUX pouvoir à JJ FRANCOIS
- Mélanie HAMMERLING pouvoir à Alain SAUREL
- Leslie GARCIA
- Teddy BENDRISS

**La séance a été ouverte à 20h15**

### 1-INTERVENTION DU SIVOM

Le conseil a reçu la visite de représentants du SIVOM venus faire la présentation de la nouvelle organisation du ramassage des ordures ménagères.

M..JY HEDON, Conseiller Départemental et vice président, messieurs RIERA, TERRIER, vice présidents et M. BONFILS, technicien, ont fait une présentation complète de l'étude de faisabilité de la collecte Ordures ménagères en Point d'Apport volontaire.

La collecte en PAV ce sont des conteneurs semi enterrés disposés à certains endroits du village où les habitants devront venir déposer leurs sacs poubelles, en remplacement de la collecte en porte à porte.

Il a été fait un rappel des objectifs de cette collecte (suppression des poubelles individuelles, plus de dépendance aux jours de collecte, réduction des nuisances sonores et visuelles, meilleure intégration paysagère, facilité d'accès et de tri, suppression de la contrainte d'élagage).

La méthodologie du calcul du nombre de conteneurs, du zonage d'implantation des points d'apport, du financement de l'opération, du calendrier ont été également détaillés.

Ainsi pour Contrevoz, il y aurait 4 à 5 points d'apports avec 6 à 7 conteneurs qui pourraient être répartis entre-autres sur les points de recyclage existants.

Les conseillers ont largement débattu avec les intervenants, regrettant en particulier la diminution du service rendu aux habitants, les contraintes imposées aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite, et ont sollicité des assurances quant au coût du service.

Il a été précisé que cette nouvelle organisation nécessiterait évidemment de nouveaux comportements en matière de ramassage des ordures mais qu'à terme le ramassage en PAV représentait un gain de temps (-35%) un gain de kilomètres parcourus par les engins (- 26 000kms) et un gain financier (-244 000€) qui sera répercuté sur les usagers.

La décision finale du SIVOM devrait intervenir en octobre 2015 et la mise en place de la collecte unique en PAV au 3<sup>ème</sup> trimestre 2016.

### 2 Chantiers en cours

M.HOUSSEAUX a rendu compte de l'avancement du chantier de construction de l'école primaire et du dossier de réalisation du bâtiment de la nouvelle boulangerie.

Ces opérations avancent sans difficultés particulières.

Le bâtiment école sera couvert fin septembre et à ce jour l'ouverture de cette nouvelle école est toujours prévue pour mars 2016.

Le bâtiment de la boulangerie devra être livré aux locataires, les frères Bardoulet, en octobre 2016  
Il est à noter qu'au regard de l'implantation définitive du bâtiment commercial, il sera nécessaire de réaliser un chemin d'accès aux parcelles sises derrière le dépôt SALENDRE. M.BALASTRIER a été chargé de ce dossier.

### **3 Agenda d'Accessibilité Programmée**

M. Le Maire a indiqué que par arrêté préfectoral du 11 août 2015, l'agenda avait été accordé pour une dépense prévisionnelle de 96 000€.

Les travaux devront être impérativement achevés au 10 octobre 2021, avec des bilans intermédiaires en 2016 et 2018.

Une nouvelle place de stationnement pour personne à mobilité réduite sera matérialisée sur la place de la mairie en remplacement de l'actuelle qui s'avère peu praticable.

Cette aménagement se fera à l'occasion de la prochaine campagne de traçage au sol qui aura lieu sur la voirie de la commune.

### **4-Rentrée scolaire**

M. Le Maire a rendu compte des conditions de la rentrée.

L'équipe enseignante est inchangée et les effectifs sont en légère baisse (62 élèves).

Les activités périscolaires proposées sont l'anglais, la chorale et les sciences naturelles pour un coût 5 558€ sur l'année hors frais de garderie et de nettoyage. 35 élèves se sont inscrits à ces activités.

### **5-Questions diverses**

- M. Le Maire a donné lecture de la demande de résiliation du bail signé par M.COLLOT. Le conseil a donné un avis favorable sur la réduction du préavis.

- Le Conseil a donné un avis favorable à la demande de la SOGEDO pour un abandon de créance de 57,92€.

- Les visites des stations par l'organisme de contrôle auront lieu le 30 septembre. M.BALASTRIER est chargé de faire effectuer les travaux de modification des vannes au plus tôt, le devis ayant été accepté le 24 août 2015.

- Sophie REVERT a souligné la prolifération de l'Ambroisie sur la commune et demandé l'application éventuelle des amendes légales prévues. M.BALASTRIER, référent communal a rendu compte des travaux effectués. M. Le Maire a indiqué que la lutte contre cette plante nécessitait l'implication de tous, particuliers, agriculteurs; communes, et que force était de constater que peu de gens se sentaient concernés par cette lutte.

- M. BESSE a rendu compte du dernier comité de pilotage du comité de gestion du lac de CHAILLOUX qui n'a mobilisé que quatre personnes.

-

**La séance a été levée à 23h35.**

Le Maire  
Alain SAUREL